

Extrait de délibération

Comité syndical

27 novembre 2023 - Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-sept novembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M Bire Ludovic a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 21 novembre 2023
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 19 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 12 titulaires, 29 suppléants
Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal	FOUILLET Olivier, CHABAUTY Gérard		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BOUCHER Hervé-Loïc, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice,	PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	ATTOU Yves, BARANGER Johann, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	TAVERNEAU Danielle, BAILLY Christiane, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corinne, OLIVIER Pascal	AUDEBERT Claude	

Adoption de la stratégie pour la charte forestière de Gâtine poitevine

Le Pays de Gâtine est engagé, depuis 2022, dans l'élaboration d'une charte forestière de territoire en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière. Une action issue du Plan d'actions de la Trame Verte et Bleue et reprise au titre des actions de préfiguration du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine.

En 2022, la réalisation d'un diagnostic portant sur les espaces forestiers de Gâtine poitevine et la filière forêt-bois a été alimentée par divers échanges avec les propriétaires forestiers, les entreprises et des élus du territoire. Il a donné lieu à des temps de concertation soit quatre ateliers dont deux d'entre eux ont alimenté la réflexion permettant d'identifier les enjeux de la filière forêt-bois locale.

A partir de l'état des lieux des forêts et de la filière aval ainsi que des attentes et besoins des différents acteurs du territoire, la charte forestière s'est dotée d'une stratégie en 2023. Au regard des échanges lors de la concertation, la charte forestière qui vise à mettre en place des projets pour valoriser le territoire, ses ressources et ses savoir-faire est structurée autour des 4 objectifs stratégiques suivants :

- Objectif stratégique 1 : **Mettre en œuvre un projet de territoire en faveur de la gestion durable des forêts**
- Objectif stratégique 2 : **Intégrer les risques naturels et le changement climatique dans la gestion du patrimoine forestier**
- Objectif stratégique 3 : **Valoriser et développer durablement la filière forêt-bois**
- Objectif stratégique 4 : **Préserver les espaces forestiers et organiser l'accueil des publics**

Les objectifs stratégiques ont été déclinés en objectifs opérationnels dont une à plusieurs actions doivent permettre d'y répondre. Après une validation en comité de pilotage, composé d'acteurs forestiers, il est proposé le plan d'actions suivant :

Objectif stratégique 1 : Mettre en œuvre un projet de territoire en faveur de la gestion durable des forêts	
Objectifs opérationnels	Actions proposées
OO1 : Coordonner les actions et les acteurs de la CFT	1/Animer, suivre et évaluer la charte forestière de Gâtine poitevine
OO2 : Bâtir une culture forestière commune	2/Sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts et aux enjeux de la filière forêt-bois
	3/Former les collectivités à la gestion forestière dans les forêts publiques et privées
Objectif stratégique 2 : Intégrer les risques naturels et le changement climatique dans la gestion du patrimoine forestier	
Objectifs opérationnels	Actions proposées
OO3 : Adapter les forêts et leur gestion au changement climatique	4/Valoriser la Gâtine poitevine comme territoire pilote pour les démarches d'adaptation au changement climatique
	5/Accompagner les chantiers expérimentaux d'amélioration des techniques sylvicoles
OO4 : Développer une gestion forestière au service de la résilience	6/Augmenter la surface de forêts couvertes par un document de gestion durable
	7/Organiser la diffusion des informations et sensibiliser aux risques sanitaires et d'incendies
Objectif stratégique 3 : Valoriser et développer durablement la filière forêt bois	
Objectifs opérationnels	Actions proposées
OO5 : Mobiliser et renouveler le bois durablement	8/Améliorer la structure foncière forestière privée et publique
	9/Accompagner l'installation des entreprises de travaux forestiers et la diversification des activités agricoles
OO6 : Accroître la valeur ajoutée de la filière forêt-bois	10/Revaloriser les métiers de la forêt et du bois
	11/Inventorier et valoriser le volume de produits connexes de la filière bois
	12/Favoriser la consommation de bois en circuit court
Objectif stratégique 4 : Préserver les espaces forestiers et organiser l'accueil des publics	
Objectifs opérationnels	Actions proposées
OO7 : Protéger les habitats forestiers et leurs fonctions écologiques	13/Sensibiliser les propriétaires et gestionnaires forestiers à la prise en compte de la biodiversité
	14/Protéger et restaurer les fonctionnalités de la sous-trame forêt
	15/Assurer un équilibre sylvo-cynégétique en dialoguant avec les acteurs concernés
OO8 : Ouvrir les espaces forestiers en encadrant les usages	16/Faciliter un accès aux espaces forestiers pour tous dans le respect de la propriété privée
	17/Créer et animer des sentiers d'interprétation en forêt publique

Le plan d'actions, sur 5 ans, donnera lieu à la rédaction de fiches décrivant chaque action et dans lesquelles seront identifiés les partenaires et des pistes de financement.

Le Comité Syndical :

- Valide la stratégie et le plan d'actions de la charte forestière de Gâtine poitevine
- Engage la suite de la démarche.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD